

# Dépôt d'un projet de note d'information par



## En réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions d'EVIALIS

### Initiée par la société FINANCIERE EVIALIS



Le présent communiqué a été établi par EVIALIS et diffusé en application de l'article 231-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ci-après l'« AMF ».

Cette offre et le projet de note d'information en réponse d'EVIALIS restent soumis à l'examen de l'AMF.

La société FINANCIERE EVIALIS, ci-après « FINANCIERE EVIALIS » ou l'« Initiateur », s'est engagée irrévocablement le 10 juillet 2007 auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de la société EVIALIS d'acquiescer seule la totalité de leurs actions de la Société au prix de 34,14 euros dans le cadre d'une offre d'achat simplifiée, ci-après l'« Offre ». L'Offre vise la totalité des actions de la Société non détenues par l'Initiateur soit 1 600 810 actions (en ce compris les actions auto-détenues par EVIALIS) représentant environ 61,51% du capital et des droits de vote d'EVIALIS, ainsi que 11 000 actions pouvant provenir de l'exercice des options de souscription d'actions EVIALIS en vigueur. Conformément à l'article 231-16 du Règlement général de l'AMF, FINANCIERE EVIALIS a publié dans La Tribune en date du 12 juillet 2007 un communiqué reprenant les principales caractéristiques de l'Offre.

#### 1. AVIS MOTIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EVIALIS, SOCIETE VISEE PAR L'OFFRE

Le Conseil d'administration d'EVIALIS (ci-après la « Société ») s'est réuni le 9 juillet 2007 sous la présidence de Monsieur Pierre LEFEBVRE pour examiner les conditions du projet d'Offre sur les actions EVIALIS et rendre un avis motivé sur l'intérêt que représente l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 231-19 4° du Règlement général de l'AMF.

Tous les administrateurs étaient présents et se sont vus remettre en séance le projet de note d'information préparé par FINANCIERE EVIALIS.

L'ensemble des administrateurs, ayant examiné les termes et conditions du projet d'Offre proposé par FINANCIERE EVIALIS, a pris acte des motifs et intentions de FINANCIERE EVIALIS ainsi que de l'attestation du cabinet BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES, expert indépendant, qui conclut au caractère équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de la Société, du prix de 34,14 € par action EVIALIS.

Le Conseil a pris acte que FINANCIERE EVIALIS a notamment déclaré (i) avoir l'intention de poursuivre les orientations stratégiques mises en œuvre par la direction et les salariés de la Société et (ii) que l'acquisition du contrôle de la Société s'inscrit dans une logique de poursuite de l'activité et de développement de la Société qui ne devrait pas avoir d'incidence particulière sur sa politique en matière d'emploi, l'opération s'inscrivant en outre dans la continuité de la politique de gestion en matière de relations sociales et de ressources humaines d'EVIALIS.

Le Président de séance a exposé qu'au vu de tous ces éléments, l'Offre de EVIALIS constituait une opportunité pour les actionnaires de la Société qui souhaitent bénéficier d'une liquidité immédiate, dans des conditions équitables.

Au vu de ce qui précède, après en avoir délibéré, le Conseil a exprimé à l'unanimité des votants, le représentant de la société UNIGRAINS ne prenant pas part au vote, un avis favorable sur le projet d'Offre de FINANCIERE EVIALIS qu'il juge équitable dans la configuration actuelle de l'entreprise et considère qu'il est conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et salariés.

Le Conseil d'administration a également décidé, à l'unanimité, de ne pas apporter à l'Offre les actions auto-détenues par la Société.

Aucun membre du conseil d'administration de la Société n'a exprimé d'intention d'apporter ou non ses actions dans le cadre de l'Offre, à l'exception de la société UNIGRAINS qui s'est engagée à apporter à l'Offre la totalité des 120 264 actions EVIALIS qu'elle détient.

#### 2. CONCLUSIONS DU RAPPORT DE L'EXPERT INDEPENDANT

Le cabinet BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES a été missionné le 7 juin 2007 par le Conseil d'administration d'EVIALIS, en qualité d'expert indépendant, pour apprécier le caractère équitable, d'un point de vue financier, du prix proposé par action EVIALIS offert dans le cadre de l'Offre. Il a émis un rapport en date du 6 juillet 2007 dont les conclusions sont les suivantes :

« Le tableau ci-après récapitule les valeurs de l'action EVIALIS obtenues ainsi que les primes ou décotes extériorisées par rapport au prix de 34,14 € par action proposé dans le cadre de l'Offre :

	Valeur par action			Prime / (Décote)		
	min.	centrale	max.	min.	centrale	max.
<b>Valeurs de marché</b>						
<b>Cours moyen pondéré</b>						
3 mois		35,94 €			(5,00)%	
20 jours		35,10 €			(2,73)%	
Cours de clôture au 29 juin 2007		35,09 €			(2,78)%	
<b>Cours extrêmes</b>						
3 mois	33,76 €		37,15 €	1,13%		(8,10)%
20 jours	33,76 €		36,60 €	1,13%		(6,73)%
<b>Approche intrinsèque</b>						
<b>Actualisation des flux futurs de trésorerie</b>						
Périmètre S1 2007	30,02 €	33,27 €	36,95 €	13,74%	2,63%	(7,60)%
Périmètre S1 2007 (2007 dégradé)	29,13 €	32,38 €	36,06 €	17,19%	5,44%	(5,32)%

	Valeur par action			Prime / (Décote)		
	min.	centrale	max.	min.	centrale	max.
<b>Approche analogique</b>						
<b>Comparables boursiers</b>						
Multiples d'Ebitda	35,19 €	36,62 €	49,16 €	(2,97)%	(6,77)%	(30,56)%
Transactions comparables						
Multiples d'Ebitda		30,06 €			13,59%	
<b>Transactions récentes sur le capital de la société</b>						
Acquisition InVivo (juin 2007)		34,14 €			0,00%	
<b>Actif net comptable consolidé</b>						
Actif net comptable au 31 décembre 2006 (ex div. 2007)		34,54 €			(1,16)%	

Il résulte de nos travaux que :

- les valeurs obtenues supérieures au prix d'Offre résultent de la mise en œuvre de méthodes présentées à titre indicatif ou à titre d'information, soit les valeurs de marché, les comparables boursiers et l'actif net comptable consolidé ;
- les méthodes retenues à titre principal, soit l'approche intrinsèque, les transactions comparables et l'acquisition du bloc de contrôle, conduisent à des valeurs centrales proches ou égales au prix d'Offre ;
- l'absence d'intégration des opérations de croissance externe potentielles s'explique par l'incertitude pesant sur leur réalisation effective et sur l'ampleur des synergies qui peuvent en être retirées par EVIALIS ; cependant, les niveaux de valorisation atteints par les sociétés réputées comparables à EVIALIS, plus internationalisées, semblent confirmer les effets positifs escomptés par le management de son programme de croissance externe ;
- la plupart des méthodes appliquées, hormis la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie intégrant un exercice 2007 dégradé, ne tiennent pas compte des risques pesant sur la rentabilité à court terme de la société en raison du maintien à un haut niveau du prix des matières premières, des risques sanitaires (type grippe aviaire) ou météorologiques, dont il n'est pas possible de mesurer pleinement l'incidence sur le plan d'affaires présenté.

Du fait du respect de l'égalité de traitement des actionnaires au regard de la transaction portant sur un bloc de contrôle, et s'agissant d'une offre à laquelle la réponse des actionnaires est facultative, garantissant par ailleurs une totale liquidité, notre opinion est que le prix de 34,14 € proposé dans le cadre de la présente Offre est équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de la Société. »

#### 3. MISE A LA DISPOSITION DES DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

Le projet de note d'information en réponse d'EVIALIS est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sans frais auprès d'EVIALIS.

Le projet de note d'information de FINANCIERE EVIALIS est disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sans frais auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, 26 quai de la Rapée - 75012 PARIS, et de Rothschild & Cie Banque, 29 avenue de Messine - 75008 PARIS.

La note d'information en réponse d'EVIALIS visée par l'AMF ainsi que les autres informations relatives à EVIALIS (notamment juridiques, comptables et financières) seront mises à la disposition du public gratuitement au siège d'EVIALIS, BP 234 - 56006 VANNES CEDEX et de son teneur en compte. Un communiqué précisant les modalités de mise à disposition de ces documents sera publié dans un journal économique de diffusion nationale avant l'ouverture de l'Offre.

La note d'information de FINANCIERE EVIALIS visée par l'AMF ainsi que les autres informations relatives à FINANCIERE EVIALIS (notamment juridiques, comptables et financières) seront mises à la disposition du public gratuitement auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France et de Rothschild & Cie Banque. Un communiqué précisant les modalités de mise à disposition de ces documents sera publié dans un journal économique de diffusion nationale avant l'ouverture de l'Offre.

#### Contacts :

##### EVIALIS

Monsieur Luc PELIGRY  
comfi@evialis.net  
Tél : +33 (0) 2 97 48 54 06 – Fax : +33 (0) 2 97 48 54 70

##### KEIMA COMMUNICATION

Monsieur Emmanuel DOVERGNE  
emmanuel.dovergne@keima.fr  
Tél : +33 (0) 1 56 43 44 63 – Fax : +33 (0) 1 56 43 44 61